



INFORUP

Semaine du 03 au 07 juin 2019

PAS D'ACCORD EN JUIN SUR LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE POST-2020 AU NIVEAU DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE : Les ministres européens de l'agriculture se sont réunis du 2 au 4 juin à Bucarest, Roumanie. A l'issue de cette réunion, il est désormais quasiment certain qu'ils ne parviendront pas à un accord, lors du Conseil Agriculture et Pêche (AGRIPECH) du 18 juin à Luxembourg, sur les trois propositions de règlements encadrant la Politique agricole commune (PAC) sur la période 2021-2027. Petre Daea, le ministre roumain de l'agriculture qui exerce la présidence du Conseil AGRIPÉCH jusqu'à la fin du mois de juin, a salué les progrès réalisés lors des négociations sur ces textes, qui seront résumés dans un rapport d'étape présenté le 18 juin. Néanmoins, M. Daea a affirmé que la plupart des Etats membres ne souhaitent pas se positionner sur la PAC post-2020 avant la finalisation des négociations budgétaires en cours sur le cadre financier pluriannuel de l'Union européenne sur la période 2021-2027. Le Commissaire à l'agriculture, Phil Hogan, partage le constat de la présidence roumaine. Les travaux sur la PAC post-2020 au Conseil se poursuivront au cours du deuxième semestre 2019, sous présidence finlandaise.

LA COUR DES COMPTES FRANÇAISE DRESSE UN BILAN CRITIQUE DE LA GESTION DES FONDS EUROPÉENS STRUCTURELS ET D'INVESTISSEMENT (FESI) : le récent rapport de la Cour des comptes rappelle que le versement des différents fonds a subi d'importants retards sur la programmation 2014-2020, avec des conséquences désastreuses pour les porteurs de projet. En effet, la programmation n'a pu démarrer que fin 2015 pour le FSE et le FEDER, en 2017 pour le

FEADER et en 2018 pour le FEAMP n'a pu démarrer qu'en 2018. Le rapport pointe parmi les causes de ces manquements un manque de coopération entre l'État et les régions, un logiciel de paiement (Osiris) inadapté à la décentralisation et plus généralement un manque d'anticipation de ce transfert de compétence vers les régions. Pour ne pas reproduire les mêmes erreurs, la Cour des comptes recommande de remplacer le logiciel Osiris, de ne pas revenir sur le fonctionnement du FEDER et du FSE mais de se concentrer sur le FEADER, pour lequel elle propose 3 scénarios d'évolution : retour exclusif à l'État, statu quo avec amélioration du cadre national ou réunir sous l'égide de l'État la gestion de l'ensemble des mesures calculées en fonction de la surface de l'exploitation agricole de la politique agricole commune. Quelle que soit la décision prise par le Gouvernement, la Cour des comptes l'encourage vivement à arrêter sa position sur cette question avant l'été, afin d'être prêt pour les négociations de la programmation 2021-2027.

Le rapport de la Cour des comptes est disponible à ce [lien](#).

AGENDA DE LA SEMAINE DU 10 AU 14 JUIN 2019

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 10/06				
Mardi 11/06				
Mercredi 12/06			Coreper Orientation générale du FEAMP	
Jeudi 13/06				
Vendredi 14/06				